

N° 1189 - JUILLET 2019

PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DU FUTUR DE VIROINVAL DEVENIR MEMBRE DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Invitation à y participer

La CLDR à Viroinval, c'est quoi ?

Un groupe, composé de 30 citoyens et 10 membres issus du conseil communal, se réunissant maximum 4 fois par an pour discuter de l'avenir de la Commune et mettre en oeuvre des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

L'intérêt d'un PCDR est, d'une part, d'impliquer le citoyen dans la prise de décision sur le devenir de nos villages et d'autre part d'obtenir des aides financières de la Région wallonne pour concrétiser les projets discutés avec les membres de la CLDR.

Pour faire quoi ?

Une centaine de projets ont déjà été inscrits dans le PCDR 2019-2028. Votre rôle sera de discuter de l'opportunité des projets, de la priorité à donner à ceux-ci, de la manière de les mettre en oeuvre.

Vous pourrez aussi proposer d'autres projets qui vous tiennent à cœur pour votre village.

Participer à la CLDR, c'est devenir acteur dans les prises de décision sur le développement de votre commune.

Vous aurez l'occasion de donner votre avis sur toutes les thématiques qui contribuent à la qualité de vie : mobilité, tourisme, agriculture, liens sociaux, cadre de vie, économie, nature, urbanisme...

Certains projets, très conséquents en termes financiers, ont précédemment été définis comme prioritaires : la rénovation de la salle de l'Ardoisière à Oignies, l'acquisition et l'aménagement de la salle Dotherpa en maison rurale à Dourbes et la construction d'une maison rurale à Olloy. Vous aurez votre mot à dire sur la manière dont ces projets seront mis en oeuvre.

Viroinval est déjà dans son deuxième Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Pour exemple de réalisation, lors du premier PCDR, d'importants projets ont pu se concrétiser, tels que :

- la création d'une maison de village à Dourbes
- l'aménagement de la Place du Bucq et de son espace multisports à Mazée
- la mise en place d'une signalisation touristique dans tous les villages
- le réaménagement du parc de Nismes
- la création d'une plaine de jeux et d'un espace multisports à Olloy
-

Intéressé ?

Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez vous investir dans le développement de notre si belle Commune, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat communal via le 060/31.00.42 ou via secretariat@viroinval.be afin d'obtenir le formulaire de candidature. Celui-ci est à retourner dûment complété soit par la poste (Mme Singrid Philippe - Parc Communal 1 - 5670 Nismes) soit par email singrid.philippe@viroinval.be.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par email (singrid.philippe@viroinval.be) ou par téléphone (060/31.00.20), nous nous ferons un plaisir de vous les apporter.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le lundi 15 juillet 2019 à 16 heures.

Si plus de 30 candidatures sont reçues, le Collège communal organisera un tirage au sort afin de présenter une liste de 30 personnes au Conseil communal qui désignera les membres de la prochaine CLDR.



APPEL À CANDIDATURES À UNE FONCTION DE DIRECTEUR/ TRICE A TEMPS PLEIN DANS L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE VIROINVAL

Coordonnées du P.O.

Nom : Administration communale de Viroinval

Adresse : Parc communal 1 - 5670 VIROINVAL

Coordonnées de l'école:

Nom : Ecole Communale Mixte Fondamentale de Viroinval - Parc Communal, 1 - 5670 VIROINVAL - Tél. : 060/31.00.48

Numéro fase du pouvoir organisateur : 1042

Numéro de fase de l'Ecole Communale Mixte : 3142

Six implantations scolaires :

Dourbes, rue de Fagnolle 20 à 5670 Dourbes ;

Vierves, rue des Ecoles 4 à 5670 Vierves-sur-Viroin ;

Nismes, Parc communal 1 à 5670 Nismes ;

Oignies, rue de Le Mesnil 6 à 5670 Oignies-en-Thiérache ;

Treignes, rue Eugène Defraire 30 à 5670 Treignes ;

Olloy, rue Saint Eloi 5B à 5670 Olloy-sur-Viroin.

Date présumée d'entrée en fonction : 03/10/2019

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, au plus tard le 16 août 2019 à 12h00:

- par recommandé ou déposées contre accusé de réception

- et/ou par envoi électronique avec accusé de réception

à l'attention de Madame Singrid PHILIPPE, Directrice générale - Parc communal, 1 - 5670 Nismes ou singrid.philippe@viroinval.be

Le dossier de candidature comportera

- une lettre de motivation manuscrite;

- le curriculum vitæ du candidat;

- la copie des attestations de réussite des formations éventuelles;

- la copie du titre de capacité;

- toutes pièces justifiant les titres et mérites du candidat.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation initiale des directeurs sera jointe au dossier de candidature.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Madame Singrid PHILIPPE - Directrice générale

Tél. : 060/31.00.20 - singrid.philippe@viroinval.be

EN JUILLET ET EN AOÛT, DÉPOSEZ VOS POUBELLES LA VEILLE !

Départ anticipé des collectes de déchets pendant l'été à 5h du matin au lieu de 6h ou 7h.

Pour rappel, les collectes de déchets démarreront systématiquement à 5h du matin (au lieu de 6h, 7h ou 8h en temps normal) du 1er juillet au 31 août. Les citoyens sont donc invités, durant cette période, à sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.